

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► CENTRES DE RÉFÉRENCE

2^e Réunion régionale des Centres de référence de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique

Tokyo (Japon), 12-13 mars 2019



© Karsten Würth

Le réseau mondial de centres de référence de l'OIE est au cœur de l'excellence scientifique de l'OIE. Il compte actuellement 246 Laboratoires de référence qui couvrent 105 maladies ou thématiques dans 35 pays, ainsi que 55 Centres collaborateurs pour 49 thématiques dans 28 pays. La région Asie-Pacifique recense 48 Laboratoires de référence et 12 Centres collaborateurs. Ces centres de référence jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la santé et du bien-être animal dans leur région.

En application des recommandations de la dernière conférence mondiale des centres de référence de l'OIE, la Représentation régionale de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique (RRAP) et le Ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche du Japon (MAFF), ont organisé conjointement la première réunion régionale des centres de référence de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique à Tokyo, en 2017.

La deuxième réunion pour la région Asie-Pacifique, elle aussi organisée par la RRAP et le MAFF, s'est tenue à Tokyo les 12 et 13 mars 2019. Elle ciblait les centres de référence de l'OIE travaillant sur les maladies des ruminants et les maladies porcines, la RRAP ayant déjà organisé, ou prévoyant de le faire, d'autres réunions pour les centres de référence spécialisés dans les maladies des animaux aquatiques ou les maladies aviaires. Plus de 40 participants venus des différents centres de référence ont accepté l'invitation.



Réunion des centres de référence de l'OIE pour l'Asie et le Pacifique (Tokyo, 12 mars 2019)

La réunion avait pour principaux objectifs :

- 1) d'identifier les enjeux auxquels les Centres de référence sont confrontés, d'échanger sur les succès remportés dans la réalisation de leurs principales activités et de débattre de modalités en vue d'améliorer leurs services
- 2) d'étudier les stratégies potentielles afin de promouvoir et de divulguer le travail scientifique et les actions de renforcement des capacités menés par les Centres de référence de l'OIE
- 3) d'identifier les éventuels mécanismes d'amélioration et de renforcement de la coopération multilatérale entre les Centres de référence de l'OIE, par des échanges de connaissances, de matériels de référence et d'expertise, au profit des Pays membres.

Les participants ont examiné des moyens de mettre en application les solutions envisagées pendant la réunion, ainsi que les futures modalités d'action et ont demandé, à l'OIE ainsi qu'aux personnes présentes, un engagement permanent. Les débats ont permis de passer en revue les priorités, la faisabilité et le choix du Centre à qui incomberait l'initiative, les participants se voyant demander de s'engager à réaliser des progrès tangibles dans ces domaines à échéance de deux ans.

[Compte rendu de la réunion](#) (en anglais)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ CENTRES DE RÉFÉRENCE

13^e Réunion annuelle du Réseau OIE/FAO des Laboratoires de référence pour la fièvre aphteuse

Woking (Royaume Uni), 7-8 novembre 2018



Les délégués du Réseau ont célébré la signature du protocole d'accord par l'ensemble des laboratoires partenaires, en présence de Matthew Stone, Directeur général adjoint de l'OIE (au centre)

© David Paton

Les membres du Réseau OIE/FAO des Laboratoires de référence pour la fièvre aphteuse se sont réunis à l'Institut de Pirbright (Surrey, Royaume Uni), en novembre 2018.

Ce Réseau a été constitué en 2004 pour instaurer un cadre d'échange d'informations épidémiologiques et de données de laboratoire, ainsi que pour harmoniser et améliorer la qualité des épreuves de diagnostic effectuées par les laboratoires nationaux et internationaux en matière de fièvre aphteuse. Le travail de ce Réseau s'est récemment vu consolidé avec la signature officielle, par l'ensemble des 15 principaux laboratoires partenaires, d'un protocole d'accord.

Au cours de cette réunion, les experts ont analysé les derniers rapports concernant des foyers de fièvre aphteuse et étudié la répartition des souches de virus de la fièvre aphteuse selon les différentes régions du monde. Une attention toute particulière a porté sur l'Afrique du Nord, où des foyers de fièvre aphteuse dus aux sérotypes A (A/AFRICA/G-IV) et O (O/EA-3) ont été notifiés en 2017 et 2018. Les données produites par les partenaires du Réseau et apparentées localisent la source des virus à l'origine de ces deux événements en Afrique de l'Ouest, ce qui soulève certaines questions quant aux connexions entre les pays à travers le Sahara et aux voies qu'empruntent précisément les virus de la fièvre aphteuse pour se propager en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord. Ailleurs, les données échangées entre partenaires du Réseau ont servi à la surveillance de l'émergence fréquente de certaines souches (O/ME-SA/Ind-2001 et A/ASIA/G-VII, notamment) à partir de pays de l'Asie du Sud et de leur propagation vers l'Eurasie occidentale et l'Asie du Sud-Est et de l'Est. Considérés dans leur ensemble, ces

événements imprévus soulignent la facilité avec laquelle le virus traverse les frontières internationales et mettent en lumière l'importance du travail entrepris par les Laboratoires de référence pour la fièvre aphteuse en vue d'assurer un suivi permanent des risques et de partager en temps réel des informations relatives à l'épidémiologie de la fièvre aphteuse à l'échelle mondiale.

[Compte rendu de la réunion](#) (en anglais)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Évaluation conjointe du GF-TADs

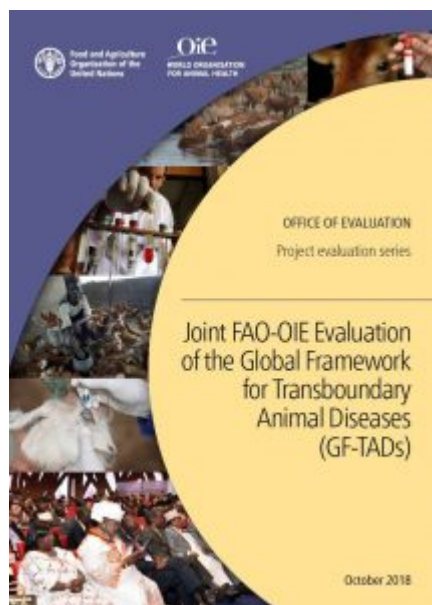
Octobre 2018



© OIE/Marta Carminati

La troisième évaluation du Plan-cadre mondial pour la lutte progressive contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs) couvre la période 2009-2017.

Cette évaluation a pour but de communiquer au Comité de pilotage mondial et au Comité de gestion du GF-TADs les enseignements et les éléments d'appréciation qui vont servir à orienter le développement stratégique du GF-TADs, en formulant des recommandations pour une collaboration toujours accrue à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale et pour l'amélioration des outils dont dispose le GF-TADs. Cette évaluation étudie la valeur ajoutée du GF-TADs en tant que mécanisme permettant un travail collaboratif entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et les partenaires en matière de maladies animales transfrontalières afin de traiter leurs risques à l'échelle mondiale.



Évaluation conjointe FAO-OIE du Plan-cadre mondial contre les maladies animales transfrontalières (GF-TADs), octobre 2018 (en anglais) :

- [Rapport](#)
- Annexe 1. [Termes de référence](#)
- Annexe 2. [Résultats de l'enquête](#)

Le GF-TADs est un mécanisme conjoint de gouvernance lancé en 2004 par la FAO et l'OIE afin de coordonner la prévention et la lutte contre les maladies animales transfrontalières et, notamment, de prendre en compte leurs dimensions régionales et mondiales.

[Site web du GF-TADs](#) (en anglais)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Rapport final et recommandations du Groupe spécial de coordination inter-institutions sur la résistance aux antimicrobiens



© Drew-Hays

Le Groupe spécial de coordination inter-institutions (IACG) sur la résistance aux antimicrobiens a été constitué en mars 2017 par le Secrétaire général des Nations Unies en concertation avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à la suite de l'appel lancé en 2016 pour sa création (Déclaration politique issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la résistance aux agents antimicrobiens).

Ce Groupe est chargé de donner des indications pratiques quant aux approches à suivre pour que l'action mondiale menée pour lutter contre la résistance aux agents antimicrobiens soit efficace et durable. Il est composé de représentants des principales institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi que d'experts ; il reçoit l'appui d'un secrétariat tripartite. L'OIE y est représenté par son Directeur général adjoint, le Docteur Matthew Stone.

Avant l'établissement de la version finale de son rapport d'activités, l'IACG a ouvert un débat public autour de ses projets de recommandations, afin de recueillir les observations des parties prenantes sur ces projets et de veiller à ce que les recommandations répondent aux besoins fondamentaux de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens. Ce débat public a été clôturé le 19 février 2019. [Le rapport final du Groupe spécial et les recommandations](#) ont été soumis au Secrétaire général des Nations Unies en avril 2019. Les conclusions du Secrétaire général des Nations Unies seront portées à la connaissance de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2019.

[Plus d'informations sur le débat public autour des projets de recommandations \(site web de l'OMS\)](#)

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Une vision collaborative de l'avenir

Partenaires et investisseurs se sont réunis pour contribuer à l'élaboration du prochain Plan stratégique de l'OIE



© OIE/María Moreno

La 13^e réunion du Comité conseil du Fonds mondial de l'OIE pour la santé et le bien-être des animaux (Fonds mondial de l'OIE) s'est tenue au Siège de l'OIE le 13 décembre 2018. Cette réunion s'articulait autour d'un programme de travail novateur et interactif visant à favoriser une collaboration plus étroite avec ses partenaires et ses investisseurs. Dans son allocution d'ouverture pour présenter ce nouveau format, la Docteure Monique Éloit, Directrice générale de l'OIE, a invité les participants à se pencher sur « les domaines d'action prioritaires actuels et à venir auxquels l'OIE devrait s'intéresser ».

Participaient à cette réunion : des représentants des Pays membres de l'OIE (Allemagne, Australie, Canada, États-Unis d'Amérique, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume Uni, Suisse), d'organisations internationales (Union européenne, FAO, OMS, OMC), de fondations privées (Fondation Bill & Melinda Gates, Confédération internationale des sports équestres) ainsi que de la *Paul G. Allen School for Global Animal Health* (Université d'état de Washington) et de l'Alliance mondiale pour les médicaments vétérinaires du bétail (*Global Alliance for Livestock Veterinary Medicines - GALVmed*). La réunion était présidée par la Docteure Martine Dubuc, Sous-ministre déléguée d'Environnement et Changement climatique Canada et Présidente du Comité conseil.

En termes de ressources, 2018 a été une année record pour le Fonds mondial de l'OIE

Un tour d'horizon du travail accompli par l'OIE l'année dernière a servi de point de départ à cette journée de réunion, avec notamment un rapport financier concis qui a préfiguré 2018 comme une année record, en matière de ressources, pour le Fonds mondial de l'OIE, depuis sa création en 2004. Toutefois, l'OIE a rappelé que la continuité des investissements est nécessaire pour soutenir la mise en œuvre des plans stratégiques, actuel et à venir. Après quoi, sont intervenues une présentation de la vision de l'OIE concernant les programmes mondiaux portant sur la santé et le bien-être animal, ainsi qu'une déclaration annonçant la modernisation des opérations de l'OIE grâce à une politique de ressources humaines renforcée et à un nouveau schéma directeur en matière de technologies de l'information.

Durant la deuxième partie de la réunion, les participants se sont répartis en six groupes de travail afin d'étudier trois sujets choisis, en rapport avec l'élaboration du Septième Plan stratégique de l'OIE, à savoir :

- 1) dialogue sur des priorités mondiales communes
- 2) engagement des partenaires fournisseurs de ressources et des investisseurs
- 3) mécanismes financiers novateurs.

Ces sujets, ainsi qu'une liste de questions connexes, avaient été soumis aux invités préalablement à la réunion. En outre, chaque sujet visait un objectif spécifique :

- **Sujet 1** : développer la compréhension, par l'OIE, des priorités et des objectifs essentiels de ses partenaires et, le cas échéant, identifier de possibles actions de collaboration afin d'atteindre des objectifs communs.
- **Sujet 2** : mettre en évidence les aspects positifs des investissements dans l'OIE et la façon dont ces investissements soutiennent les objectifs communs listés dans le cadre du sujet 1.
- **Sujet 3** : explorer de nouvelles façons de mobiliser les ressources et dresser l'inventaire des expériences alternatives en matière de mobilisation de ressources et d'affectation de fonds.

La continuité des investissements est nécessaire pour soutenir les plans stratégiques de l'OIE

Le nouveau format de la réunion a permis un échange d'idées et un débat sur l'élaboration du Septième Plan stratégique de l'OIE. Parmi ces idées, les participants ont identifié la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies comme but commun et ont souligné le rôle important incombant à l'OIE afin d'y parvenir. Les invités ont par ailleurs reconnu l'OIE comme l'organisation de référence pour les normes scientifiquement fondées en matière de santé et de bien-être animal et ont signalé que le travail de l'OIE en matière d'évaluation des Services vétérinaires constituait une base pour d'autres actions et programmes coordonnés par des partenaires extérieurs sur le terrain. Cette contribution de la part de l'OIE n'est pas toujours visible pour la communauté mondiale et, en conséquence, il a été suggéré que l'OIE communique plus efficacement afin de mettre en évidence son rôle en matière de capacités fondamentales, ainsi que les répercussions positives de ses efforts sur d'autres initiatives.

La solide expertise technique de l'OIE, sa démarche visant l'évaluation des Services vétérinaires et sa stratégie de renforcement des capacités ont également été soulignées comme autant de raisons essentielles de collaborer au plan de travail de l'OIE et d'investir en la matière. Toutefois, les participants ont incité l'OIE à lier explicitement son

travail avec les ODD afin de permettre aux bailleurs de fonds d'associer aisément l'OIE et leurs propres objectifs.

La Directrice générale de l'OIE remercie l'ensemble des investisseurs pour l'aide régulière qu'ils apportent à l'OIE et fait appel à leur engagement pour soutenir la mise en œuvre du Septième Plan stratégique

Pour les investisseurs et partenaires invités à cette réunion, il est essentiel que le Septième Plan stratégique de l'OIE s'inscrive dans le cadre du mandat de l'OIE et de sa responsabilité envers ses Membres. Les participants ont débattu des avantages et des inconvénients à investir par le biais de mécanismes de financement communs ou d'affectation de fonds à un objet en particulier ; les relations avec les banques régionales de développement et la recherche de nouvelles collaborations avec le secteur privé ont été évoquées comme solutions potentielles pour lever des fonds à l'avenir.

Tel que le conçoit la Docteure Éloit, le prochain plan stratégique « devrait être la suite logique du plan actuel (2016-2020), s'inspirant des attentes des partenaires et des Membres, et non un document élaboré en interne et soumis aux Membres lors de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE en 2020 ».

La 13^e réunion du Comité conseil du Fonds mondial de l'OIE a marqué la première étape dans la poursuite de cet objectif. Conscient des défis que suppose un tel processus participatif, l'OIE a confié au cabinet d'audit et de conseil Price waterhouse Coopers (PwC) l'élaboration d'une méthodologie en vue de collecter les contributions et suggestions de tous les partenaires concernés. Deux consultants de PwC ont par ailleurs participé à cette réunion afin d'avoir un premier aperçu de la façon dont l'OIE est perçue par ses investisseurs et ses partenaires et de cerner leurs attentes futures. Sur la base de toutes les informations collectées, et notamment des idées émergeant de cette 13^e réunion du Comité conseil, PwC assistera l'OIE dans la définition et l'élaboration d'une vision globale, inclusive et collaborative de l'OIE à venir.

Remerciements

L'OIE et ses Membres souhaiteraient témoigner leur gratitude à tous les investisseurs ayant contribué au Fonds mondial, à savoir :

- Pays membres de l'OIE : l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la République Populaire de Chine, la Colombie, la République de Corée, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Paraguay, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suisse ;
- Organisations internationales : l'Union européenne, la Banque mondiale, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ;
- Organisations non-gouvernementales et fondations privées : la Confédération internationale des sports équestres (IHSC), la Fondation Bill & Melinda Gates, la Fondation Maris Llorens et le Pew Charitable Trusts.

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

► PAYS MEMBRES

Unis contre la rage

« Zéro d'ici 2030 »



© Danny Postma

En mai 2013, en réponse aux demandes des États membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la 66^e Assemblée mondiale de la santé a adopté la résolution WHA66.12. Cette résolution demandait instamment aux États membres de l'OMS d'assurer un contrôle national continu des programmes de prévention, de lutte, d'élimination et d'éradication des maladies tropicales négligées.

En septembre 2015, les États membres des Nations Unies (ONU) ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD) qui lui sont associés. Le programme, et plus particulièrement [l'Objectif 3.3.](#), engage l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à collaborer avec les États membres de l'ONU pour mettre fin d'ici à 2030 aux épidémies de maladies tropicales négligées, notamment la rage.

En décembre 2015, la conférence mondiale intitulée « [Élimination mondiale de la rage humaine transmise par les chiens. Agissons maintenant !](#) » a conduit à un consensus international et, en conséquence, a fixé à 2030 la date butoir pour l'élimination de la rage humaine transmise par les chiens. Les secteurs de la santé animale ainsi que de la santé publique ont mondialement reconnu qu'il s'agissait d'une ambition et d'un objectif réalisables.

En mai 2016, les Pays membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) ont adopté la [résolution n° 26](#), qui recommandait que « l'OIE, en partenariat avec l'OMS, la FAO et d'autres parties concernées, maintienne dans l'intérêt général son engagement prioritaire dans l'élimination de la rage transmise par les chiens ». La résolution recommandait également que « l'OIE et ses Pays membres poursuivent leurs efforts pour promouvoir la volonté

politique et l'engagement social à long terme en faveur de l'élimination de la rage transmise par les chiens ».

Le collectif « Unis contre la rage » appelle les gouvernements à franchir une nouvelle étape vers la réalisation de l'Objectif 3.3. des Nations Unies pour le développement durable

En conséquence, et en application du consensus mondial établi lors de l'adoption des résolutions, l'OMS, l'OIE, la FAO et l'Alliance mondiale contre la rage (GARC) ont joint leurs forces et formé la collaboration « **Unis contre la rage** ». Cette plateforme a garanti son engagement et son soutien technique pour assister et accompagner les efforts des pays où la rage est endémique, afin de mettre fin aux décès dus à la rage transmise par les chiens d'ici à 2030.

La collaboration « Unis contre la rage » appelle collectivement les gouvernements nationaux à franchir une étape active et importante vers la réalisation de l'Objectif 3.3. des Nations Unies pour le développement durable, **en approuvant la déclaration ci-dessous et en engageant leur pays à prendre part à la lutte contre cette importante maladie négligée :**

« En réponse à cet appel, [nom du pays] réaffirme son engagement à privilégier la prévention de la rage dans ses plans nationaux et à collaborer avec les parties prenantes de la santé humaine et animale pour éliminer au niveau national les décès dus à la rage d'ici à 2030 ».



Lors de l'approbation de la déclaration par le Mali.

De gauche à droite : Stéphane Renaudin (OIE), Jean-Philippe Dop (OIE), Kané Rokia Maguiraga (Ministre de l'élevage et de la pêche du Mali), Karim Tounkara (OIE) et Drissa D. Coulibaly (Délégué du Mali auprès de l'OIE)

Plus d'informations

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES



OIE

Communiqué du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture

Berlin (Allemagne), 19 janvier 2019



Dr Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint de l'OIE, lors de la Conférence 2019 des Ministres de l'agriculture à Berlin (2^e en partant de la droite)

*Les avantages du système mondial d'information zosanitaire dans sa version actualisée, OIE-WAHIS, ont été soulignés lors de la Conférence des ministres de l'agriculture organisée le 19 janvier 2019 dans le cadre du **Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture (GFFA)**, à Berlin (Allemagne) sur le thème « L'agriculture passe au numérique - Solutions intelligentes pour l'agriculture du futur ».*

Cette conférence a traité de la manière dont la numérisation peut être mise à profit d'une agriculture plus efficace et durable, et ainsi contribuer à atteindre les Objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Comme mentionné dans le communiqué des ministres, « la numérisation dans le secteur de l'agriculture jouera un rôle important dans la réalisation de ces objectifs ».

Les 74 ministres assistant à la Conférence ont appelé au développement de systèmes numériques qui améliorent l'utilisation et l'accessibilité des données, en s'appuyant sur l'interopérabilité, l'harmonisation et sur une meilleure géolocalisation. Dans l'intérêt de la production animale, les ministres ont unanimement reconnu qu'OIE-WAHIS constitue « un outil important pour échanger des informations et soutenir les Services vétérinaires dans la conception des programmes de contrôle et d'éradication des maladies animales ». Les fonctionnalités décrites plus haut seront intégrées à l'interface rénovée d'OIE-WAHIS, qui rendra également possible la consultation, l'analyse et l'extraction plus rapide des données et la création de cartes dynamiques sur les maladies animales.

Cependant, l'innovation dans la stratégie numérique de l'OIE dépasse le cadre de la mise à jour d'OIE-WAHIS. Lors d'un atelier préparatoire intitulé [L'élevage durable passe au numérique](#), le Docteur Jean-Philippe Dop, Directeur général adjoint de l'OIE, a présenté une vue d'ensemble des développements en cours entrepris par l'OIE pour améliorer l'accès à l'information dans d'autres domaines. À titre d'exemple, en 2015, l'OIE a lancé la création d'une [base de données mondiale sur les antimicrobiens destinés à être utilisés chez les animaux](#). La résistance aux agents antimicrobiens est un sujet de préoccupation commun et central pour plusieurs secteurs impliqués dans la santé mondiale et les ministres ont reconnu les vertus de la numérisation comme moyen de diminuer l'utilisation des agents antimicrobiens dans l'élevage.

Enfin, concernant les étapes à venir, les ministres ont demandé la création d'un **Conseil numérique pour l'alimentation et l'agriculture**, placé sous l'égide des Nations Unies, qui conseillera les gouvernements et les autres secteurs pertinents, donnera l'impulsion en termes d'échanges d'idées et d'expériences, et qui, ce faisant, aidera chacun à saisir les opportunités représentées par la numérisation. Cette étape donnera lieu à une consultation des acteurs clés, dont l'OIE, en tant que chef de file dans le domaine de la santé et du bien-être animal.

[Communiqué du Forum mondial pour l'alimentation et l'agriculture \(GFFA\) 2019](#) (en anglais)

[Rapport de la FAO, l'ILRI, l'OIE et le GASL sur les actions menées suite au communiqué des ministres du GFFA 2018](#)
(en anglais)

ACTES OFFICIELS

► ACCORDS DE COOPÉRATION ENTRE L'OIE ET DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES

Vers un renforcement de la coopération avec le FIDA



© Freepik

Les 29 et 30 novembre 2018, une délégation du Fonds international de développement agricole (FIDA), institution financière internationale et agence spécialisée des Nations Unies basée à Rome (Italie), s'est rendue au Siège de l'OIE afin de se pencher sur les domaines d'intérêt mutuel pour une collaboration, et une lettre d'intention a été signée. **Cette lettre est une première étape vers un renforcement de la coopération entre les deux organisations, qui ont identifié de nombreux sujets d'intérêt commun.**

Dans la continuité de cette rencontre, la Directrice générale de l'OIE a participé à la 42^e session du Conseil des gouverneurs du FIDA, tenue les 14 et 15 février 2019, ainsi qu'à une réunion sur le programme mondial d'éradication de la peste des petits ruminants, tenue en marge de cet événement. De plus, Madame Charlotte Salford, Vice-Présidente adjointe, Département des relations extérieures et de la gouvernance, a représenté le FIDA lors de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE, tenue du 26 au 31 mai 2019.



Charlotte Salford, Vice-Présidente adjointe, Département des relations extérieures et de la gouvernance du Fonds international de développement agricole (FIDA) lors la cérémonie d'ouverture de la 87^e Session générale de l'OIE (3^e personne en partant de la gauche).

©OIE/Maurine Tric

[Site web du FIDA](#)

ACTES OFFICIELS

► RÉSOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

2^e Conférence mondiale de l'OIE sur l'antibiorésistance

Marrakech (Maroc), 29-31 octobre 2018



Des représentants de tous les secteurs de la santé animale réunis à Marrakech ont réaffirmé leur engagement en faveur de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et de l'utilisation prudente des agents antimicrobiens chez les animaux.

Cet engagement des participants, des représentants nationaux et de l'OIE a abouti à des [recommandations](#) qui matérialisent l'action commune de l'ensemble des acteurs de la santé animale pour garantir la pérennité de l'élevage et la sauvegarde de la santé et du bien-être des animaux terrestres et aquatiques. Afin de renforcer la collaboration et la coordination internationales, ces Recommandations engagent tous les acteurs à surveiller et assurer le suivi de l'utilisation des antimicrobiens et de la résistance à ces agents, engage certains acteurs à soutenir davantage l'argument économique de l'investissement durable, construire les capacités nationales des Pays membres, encourager des initiatives de recherche prioritaires, et développer des actions de communication dans le cadre des plans d'action nationaux visant à inclure tous les acteurs.

[Site web de la conférence de Marrakech](#)

[Portail de l'OIE sur l'antibiorésistance](#)

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX DÉLÉGUÉS



10 mai 2019

SUÈDE

Dr Håkan Henrikson

Chief Veterinary Officer, Swedish Board of Agriculture

18 avril 2019

CROATIE

Dre Tatjana Karačić

Assistant Minister, Chief Veterinary Officer, Veterinary Services, Ministry of Agriculture



14 avril 2019

SRI LANKA

Dr Katulandage Dharmasiri Ariyapala

Director General, Department of Animal Production & Health, Ministry of Agriculture, Rural Economic Affairs, Livestock Development, Irrigation & Fisheries

28 mars 2019

ÉQUATEUR

M. Wilson Patricio Almeida Granja

Director Ejecutivo, Agencia de Regulación y Control Fito y Zoonosario - AGROCALIDAD, Ministerio de Agricultura y Ganadería



26 mars 2019

MEXIQUE

Dr Juan Gay Gutiérrez

Director General de Salud Animal, Servicio Nacional de Sanidad, Inocuidad y Calidad Agroalimentaria (SENASICA), Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural

13 mars 2019

CAMBODGE

Dr Tan Phannara

Director General, General Directorate of Animal Health and Production, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries



1^{er} mars 2019

LIECHTENSTEIN

Dr Werner Brunhart

Chief Veterinary Officer, Food and Veterinary Office, Ministry of Social Affairs

27 février 2019

PAPOUASIE - NOUVELLE-GUINÉE

Dr Andy Yombo

Chief Veterinary Officer, Veterinary Services, National Agriculture Quarantine and Inspection Authority



1^{er} février 2019

CHILI

Dr Oscar Eduardo Videla Pérez

Jefe de División de Protección Pecuaria, Servicio Agrícola y Ganadero, Ministerio de Agricultura



1^{er} février 2019

GHANA

Dre Joyce Dontwi

Director, Veterinary Service, Ministry of Food and Agriculture



28 janvier 2019

BRÉSIL

Dr Geraldo Marcos De Moraes

Director, Departamento de Salud Animal e Insumos Pecuarios, Ministerio de Agricultura, Ganadería y Abastecimiento



28 janvier 2019

MALI

Dr Drissa Dounanke Coulibaly

Directeur national, Services vétérinaires, Ministère de l'élevage et de la pêche



20 janvier 2019

ÉTHIOPIE

Dr Alemayehu Mekonnen Anbessie

Director, Disease Prevention and Control Directorate (DPCD), Ministry of Agriculture and Livestock Resources

6 janvier 2019

ARABIE SAOUDITE

Dr Sanad Alharbi

Director, Livestock Risk Assessment Department, Ministry of Environment, Water and Agriculture

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX PAYS MEMBRES

ACTES OFFICIELS

▶ NOUVEAUX CENTRES DE RÉFÉRENCE

BURSITE INFECTIEUSE (MALADIE DE GUMBORO)



Expert de référence désigné : **Dre Xiaomei Wang**

Division of Avian Immunosuppressive Disease
[Harbin Veterinary Research Institute \(HVRI\)](#)
Chinese Academy of Agricultural Sciences (CAAS)
678 Haping Road
Xiangfang District
Harbin, 150069
République Populaire de Chine

Tél. +86-451-51 05 16 90; +86-451-51 05 16 94

E-mail : wangxiaomei@caas.cn

Site web : www.hvri.ac.cn

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE s'intéresse principalement au diagnostic, à l'épidémiologie, à la recherche sur la prévention et sur le contrôle de la bursite infectieuse, ainsi qu'à d'autres prestations associées à cette maladie. Deux vaccins contre la maladie ont été mis au point, de même que deux kits de diagnostic. Ce laboratoire conduit également des projets de recherche au niveau national et international qui sont axés sur la pathogénicité et les mécanismes immunologiques de la bursite infectieuse. Ce laboratoire est accrédité en vertu de la norme internationale [ISO/IEC 17025](#) par le [Service d'homologation chinois pour l'évaluation de la conformité \(CNAS\)](#).

CACHEXIE CHRONIQUE



Expert de référence désigné : **Dre Sylvie L. Benestad**

[Norwegian Veterinary Institute](#)
National Reference Laboratory for TSE in animals
P.O. Box 750 Sentrum, 0454 Oslo

Norvège

Tél. +47 97 53 68 30

E-mail: sylvie.benestad@vetinst.no

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE possède une grande expérience en matière de diagnostic des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) chez les petits ruminants, les bovins et les cervidés, et c'est le seul laboratoire norvégien pour le diagnostic des EST. Ce laboratoire dispose d'un large réseau de collaborateurs en Europe et en Amérique du Nord. Il est particulièrement actif dans le domaine de la recherche, travaillant sur des études épidémiologiques et sur la caractérisation des souches d'EST. Les activités du laboratoire sur les EST sont soumises à une procédure d'assurance qualité et sont accréditées selon la norme internationale [ISO/IEC 17025](#) par l'organisme d'homologation norvégien ([Norsk akkreditering - NA](#)).

HERPÈSVIROSE DE LA CARPE KOÏ



Expert de référence désigné : **Dr Sven M. Bergmann**

German Reference Laboratory for KHVD

[Friedrich-Loeffler-Institut \(FLI\)](#)

Institute of Infectology

Südufer 10, 17493 Greifswald - Insel Riems

Allemagne

Tél. +49-38351 71150

E-mail: sven.bergmann@fli.de

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE est situé à l'Institut Friedrich-Loeffler, organisme fédéral allemand de recherche sur la santé animale, qui est l'autorité fédérale indépendante la plus élevée et qui œuvre sous l'égide du Ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture. Ce laboratoire, qui est le laboratoire de référence allemand pour l'herpès-virose de la carpe koï, est en contact direct avec les autorités gouvernementales et fédérales concernant le diagnostic classique, sérologique et moléculaire de l'herpès-virose de la carpe koï (y compris le séquençage à haut débit). Il élabore des programmes pour l'éradication de l'herpès-virose de la carpe koï et intervient dans la mise au point de vaccins contre la maladie.

Ce Laboratoire de référence développe également de nouvelles méthodes de test destinées à la détection moléculaire, histologique et sérologique de l'herpès-virus de la carpe koï, et réalise des tests de compétences (essais circulaires) au niveau national pour les procédures d'assurance qualité concernant le diagnostic des maladies animales. Ce laboratoire possède une grande expérience en matière de diagnostic des maladies des poissons, des mollusques et des crustacés. Il est accrédité pour les techniques de diagnostic des maladies à déclaration obligatoire touchant les poissons, couvrant ainsi un large éventail de méthodes diagnostiques.

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE ET INFLUENZA AVIAIRE FAIBLEMENT PATHOGÈNE (VOLAILLES) MALADIE DE NEWCASTLE



Expert de référence désigné : **Dr Viktor N. Irza**

Federal State-Financed Institution 'Federal Centre for Animal Health' (FGBI 'ARRIAH')

Yur'evets, Vladimir, 600901
Russie

Tél. +7 4922 26 18 67 ; +7 4922 26 06 14 ; portable +7 910 774 01 99

E-mail : mail@arriah.ru; irza@arriah.ru

Site web : www.arriah.ru

Ces nouveaux Laboratoires de référence de l'OIE se situent au sein du Centre fédéral de santé animale (FGBI ARRIAH), sous les auspices du Service fédéral russe pour la surveillance vétérinaire et phytosanitaire (Rosselkhoznadzor). Ces laboratoires sont aussi des laboratoires de référence nationaux du Rosselkhoznadzor pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle. Ils proposent des services de diagnostic, conduisent des études épidémiologiques et des projets de recherche, et réalisent des tests de compétences (essais circulaires) au niveau national. Ces laboratoires sont accrédités par le Service fédéral russe d'homologation en vertu de la norme internationale ISO/IEC 17025. Leurs activités intègrent les méthodes moléculaires, génétiques, virologiques et sérologiques en conformité avec les normes établies par l'OIE. Ces laboratoires sont prêts à apporter leur concours aux pays voisins en matière d'études diagnostiques et épidémiologiques.

MALADIE DE NÉCROSE HÉPATOPANCRÉATIQUE AIGÛE



Expert de référence désigné : **Dre Grace Chu-Fang Lo**

International Center for the Scientific Development of Shrimp Aquaculture (CDSA)

National Cheng Kung University (NCKU)

No. 500, Sec. 3 Anming Road, Annan District, Tainan City 709

Taipei Chinois

Tél. +886-6-3842448

E-mail: gracelow@mail.ncku.edu.tw

Ce nouveau laboratoire de référence de l'OIE suit un programme de travail de longue date sur les maladies des crevettes. Actuellement, les recherches du CDSA englobent la nouvelle maladie des crevettes à propagation rapide, autrement dit le syndrome de nécrose hépatopancréatique aigüe (AHPND) qui est causé par une souche pathogène de la bactérie opportuniste marine *Vibrio parahaemolyticus*. Cette souche pathogène intègre un plasmide qui exprime une toxine mortelle. Pour développer des mesures potentiellement utiles de lutte contre l'AHPND, le laboratoire s'associe souvent à des institutions publiques et au secteur privé des Pays membres de l'OIE afin de travailler conjointement sur la pathogénèse de l'AHPND chez les crevettes, et pour des études sur la dynamique du microbiome durant d'éventuelles épidémies d'AHPND dans les bassins d'élevage de crevettes..

NÉCROSE HÉMATOPOÏÉTIQUE INFECTIEUSE



Expert de référence désigné : **Pr. Hong Liu**

Animal and Plant Inspection and Quarantine Technical Centre
Shenzhen Exit & Entry Inspection and Quarantine Bureau
[General Administration of Quality Supervision Inspection and Quarantine \(AQSIQ\) of P.R. China](#)
Room 907 of 1011 building
Fuqiang Road
Futian Qu
Shenzhen
Guangdong Province, 518045
République Populaire de Chine

Tél. +86-755 25 58 84 10

E-mail : liuhong@szciq.gov.cn; szciqlh@sina.com

Ce nouveau Laboratoire de référence de l'OIE entreprend des recherches sur les maladies émergentes et exotiques touchant la faune aquatique en Chine, en particulier les maladies virales, et se concentre principalement sur la pathogénicité, l'étude du génome, l'épidémiologie et les méthodes de détection rapide. Ce laboratoire apporte une aide technique à l'autorité nationale compétente en matière de quarantaine sanitaire d'entrée et de sortie et aux agences de pêche domestique concernant la surveillance des maladies, les recherches sur les maladies exotiques et émergentes et leur analyse, les études épidémiologiques, l'évaluation des risques à l'importation des animaux aquatiques et de leurs produits, et la rédaction de protocoles de commerce des animaux aquatiques en quarantaine et des modalités contractuelles associées.

Le Professeur Hong Liu a travaillé dans l'aquaculture pendant plus de 20 ans.

NÉCROSE HÉMATOPOÏÉTIQUE INFECTIEUSE SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE



Expert de référence désigné : **Dr Kyle Garver**

[Pacific Biological Station – Aquatic Animal Health Laboratory \(PBS-AAHL\)](#)

Fisheries & Oceans Canada
3190 Hammond Bay Road
Nanaimo V9T 6N7
British Columbia
Canada

Tél. +1-250 756 73 40

E-mail: Kyle.Garver@dfo-mpo.gc.ca

La Station biologique du Pacifique est un établissement public sous la tutelle du Département [Pêches et Océans Canada](#). Elle abrite les laboratoires nationaux de référence pour le virus de la nécrose hématopoïétique infectieuse (NHI) et le virus de la septicémie hémorragique virale (SHV), qui conduisent des diagnostics réglementaires dans le cadre du Programme national sur la santé des animaux aquatiques (PNSAA) afin d'empêcher les maladies touchant la faune aquatique d'être introduites ou de se propager au Canada. À ce titre, ces laboratoires gèrent des groupes de compétences et des échantillons témoins pour l'analyse par RT-qPCR, méthode de quantification avec réaction de transcription inverse (RT) suivie d'une amplification en chaîne par polymérase en temps réel (qPCR), du virus de la NHI et du virus de la SHV, ils travaillent en faveur de la normalisation des méthodes de diagnostic et effectuent des tests de confirmation. Par ailleurs, grâce au maintien d'un centre d'aquarium de biosécurité de niveau 2, ces laboratoires conduisent des recherches sur les maladies virales aquatiques endémiques, avec des investigations axées sur l'évaluation de la virulence des souches, sur la réponse de l'hôte, sur le développement d'outils de diagnostic et sur les études d'efficacité des vaccins. Les activités des laboratoires sont soumises à une procédure d'assurance qualité et sont accréditées en vertu de la norme internationale [ISO/IEC 17025](#) par le [Conseil canadien des normes](#).

SALMONELLOSES



Expert de référence désigné : **Dr Min-Su Kang**

Avian Bacteriology Laboratory

Avian Disease Research Division

[Animal and Plant Quarantine Agency \(APQA\)](#)

Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs (MAFRA)

177, Hyeoksin 8-ro, Gimcheon-si, Gyeongsangbuk-do, 39660

République de Corée

Tél. +82 54 912 0818

E-mail: kangmskr@korea.kr

L'Agence de la quarantaine zoosanitaire et phytosanitaire (APQA) est un institut gouvernemental qui est responsable de la protection de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des plantes, et de la conduite des inspections des animaux et des plantes en quarantaine en République de Corée. Ce nouveau laboratoire de référence de l'OIE pour la salmonellose est aussi le laboratoire de référence national de *Salmonella* chez les volailles. Ce laboratoire développe de nouvelles méthodes de diagnostic, il met au point de nouveaux vaccins, et conduit des études épidémiologiques moléculaires. Ce laboratoire effectue également des tests de confirmation pour le diagnostic des infections à *Salmonella* chez les animaux ; il propose aussi une aide scientifique et technique ainsi qu'une formation au personnel travaillant dans les laboratoires de diagnostic en République de Corée et dans d'autres Pays membres de l'OIE de la région Asie-Pacifique.

SEPTICÉMIE HÉMORRAGIQUE VIRALE



Expert de référence désigné : **Dr Hyoung Jun Kim**

Aquatic Animal Quarantine (AAQ) Laboratory

[National Fishery Products Quality Management Service \(NFQS\)](#)

Ministry of Oceans and Fisheries

337 Haeyang-ro, Yeongdo-gu, Busan, 49111

République de Corée

Tél. +82-51-400-5653

E-mail: hjkim1882@korea.kr

Le Service coréen de gestion de la qualité des produits de la pêche (NFQS) est l'autorité compétente en matière de quarantaine des animaux aquatiques importés en République de Corée et exportés depuis celle-ci. Le nouveau Laboratoire de référence de l'OIE pour la septicémie hémorragique virale (SHV) est hébergé par le NFQS et apporte ses compétences sur la validation des méthodes moléculaires pour le diagnostic de la SHV. Par ailleurs, il propose une aide scientifique et technique, ainsi qu'une formation en matière de diagnostic de la SHV et des maladies à rhabdovirus touchant les poissons. Ce laboratoire offre aussi, au niveau international, des services diagnostiques de grande qualité utilisant des outils moléculaires et virologiques. Ce laboratoire a entrepris un projet de recherche en commun avec le laboratoire de référence de l'OIE pour la SHV au Danemark qui a conduit au développement d'une nouvelle amplification en chaîne par polymérase à transcriptase inverse, qui avait la même sensibilité de détection

que la méthode de culture cellulaire. Ce test a été soumis à la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques de l'OIE en vue d'être inclus dans le [chapitre sur la SHV dans le Manuel des tests de diagnostic pour les animaux aquatiques](#).

RAPPORTS D'EXPERTS

▶ GROUPES AD HOC

Activités des groupes *ad hoc*



Les groupes *ad hoc* se réunissent en appui aux [travaux conduits par les Commissions spécialisées de l'OIE](#).

Derniers rapports de réunions de groupes *ad hoc* mis en ligne :

- Coronavirus responsable du syndrome respiratoire du Moyen-Orient, 22-24 janvier 2019
- Résistance aux agents antimicrobiens, 16-18 janvier 2019
- Trypanosomoses animales africaines, 15-17 janvier 2019
- Évaluation du statut des Membres au regard de la peste porcine classique (PPC), 4-6 décembre 2018
- Réduction des menaces biologiques en rapport avec l'identification, l'évaluation et la gestion du double usage dans le cadre d'une conduite responsable de la recherche, 27-29 novembre 2018
- Évaluation du statut des Membres au regard de la peste des petits ruminants (PPR) (consultation électronique), 27 novembre 2018
- Évaluation du risque d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), 20-22 novembre 2018
- Évaluation du statut des Membres au regard de la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB), 13-14 novembre 2018
- Évaluation du statut des Membres au regard du risque d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), 29-30 octobre 2018
- Évaluation du statut des Membres au regard de la fièvre aphteuse, 22-25 octobre 2018
- Évaluation du statut des Membres au regard de la peste équine (consultation électronique), 18 octobre 2018
- Surveillance de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), 3-5 octobre 2018
- Évaluation du risque d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), 3-5 juillet 2018

Tous ces rapports sont disponibles en français en cliquant [ici](#).

RAPPORTS D'EXPERTS

► GROUPE DE TRAVAIL

Activités du Groupe de travail sur la faune sauvage



© James Hammond - Unsplash

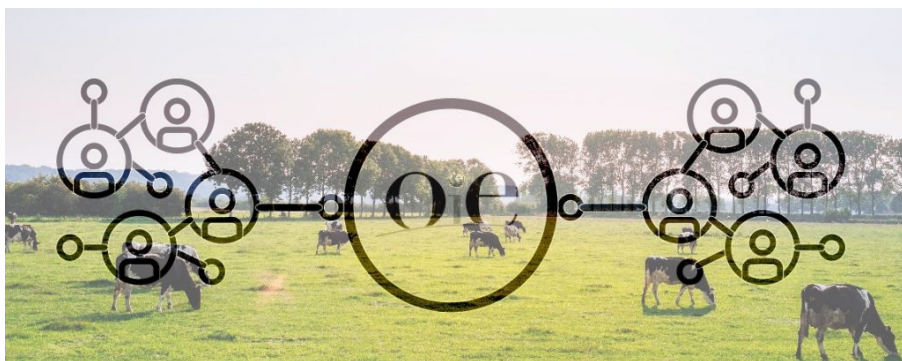
[Rapport de la réunion du Groupe de travail sur la faune sauvage](#) tenue du 4 au 7 décembre 2018.

Plus d'informations sur [les Groupes de travail de l'OIE...](#)

RAPPORTS D'EXPERTS

► COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Activités des Commissions spécialisées



[Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres \(Commission du Code\)](#) tenue du 19 au 28 février 2019.

[Rapport de la réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales](#) tenue du 18 au 22 février 2019.

[Rapport de la réunion de la Commission des normes biologiques](#) tenue du 12 au 15 février 2019.

[Rapport de la réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques](#) tenue du 7 au 14 février 2019.

Plus d'informations sur [les Commissions spécialisées de l'OIE...](#)

SANTÉ ANIMALE

► RAPPORTS SPÉCIFIQUES

Manuel sur la peste porcine africaine chez le sanglier et les mesures de biosécurité à appliquer pendant la chasse



La dernière édition du manuel du GF-TADs intitulé **Handbook on African swine fever in wild boar and biosecurity during hunting** (Manuel sur la peste porcine africaine chez le sanglier et les mesures de biosécurité à appliquer pendant la chasse) est disponible [sur le portail web du Groupe permanent d'experts sur la peste porcine africaine en Europe](#).



Le GF-TADs constitue un cadre idéal pour discuter de mesures d'atténuation communes et harmonisées reposant sur des bases scientifiques et techniques, et le Groupe permanent d'experts sur la peste porcine africaine en Europe, mis en place par le [GF-TADs Europe](#), offre aux pays atteints la formidable

opportunité d'un dialogue régional constructif et d'une transparence accrue.

Contact : rsr.bruxelles@oie.int

SANTÉ ANIMALE

► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Afrique du Sud – Suspension du statut de « pays comportant une zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée »



En 2014, l'Afrique du Sud a été officiellement reconnue par l'OIE comme « pays comportant une zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée ».

Suite à la réception d'une notification du Délégué de l'Afrique du Sud auprès de l'OIE faisant état d'un foyer de fièvre aphteuse dans ladite zone, le statut susmentionné est suspendu à compter du 2 janvier 2019.

Selon les [procédures opérationnelles standard pour la suspension d'un statut sanitaire officiellement reconnu](#), le pays dispose d'un délai de deux ans pour recouvrer son statut officiel antérieur en se conformant aux dispositions applicables du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*.

Contact : [Service des statuts](#)

SANTÉ ANIMALE

► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Myanmar – Suspension du statut de « pays indemne de peste équine »



© Paloma Blandin

En 2014, le Myanmar a été officiellement reconnu par l'OIE comme « pays indemne de peste équine ».

Sur la base de l'évaluation du dossier du Myanmar pour vérifier la conformité aux dispositions du *Code sanitaire pour les animaux terrestres* pour le maintien d'un statut de « pays indemne de peste équine », ce statut est suspendu à compter du 16 novembre 2018.

Selon les [procédures opérationnelles standard pour la suspension d'un statut sanitaire officiellement reconnu](#), le pays dispose d'un délai de deux ans pour recouvrer son statut officiel antérieur en se conformant aux dispositions applicables du *Code sanitaire pour les animaux terrestres*.

Contact : [Service des statuts](#)

SANTÉ ANIMALE

▶ STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Royaume-Uni – Rétablissement du statut de zone à « risque maîtrisé à l'égard de l'encéphalopathie spongiforme bovine »



Suite à la réception d'un rapport de la Déléguée du Royaume-Uni auprès de l'OIE faisant état de la détection d'un cas domestique classique d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans l'Aberdeenshire (Écosse), le statut de l'Écosse comme une « zone à risque négligeable à l'égard de l'ESB », tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE par la [Résolution n° 26 de mai 2018](#), a été suspendu le 2 octobre 2018.

La Déléguée du Royaume-Uni a demandé le rétablissement d'un statut officiel de risque maîtrisé à l'égard de l'ESB conformément aux dispositions pertinentes du *Code sanitaire pour les animaux terrestres (Code terrestre)*.

La Commission scientifique pour les maladies animales a examiné, par correspondance électronique entre ses membres, les informations fournies par la Déléguée du Royaume-Uni. S'appuyant sur les documents fournis et en accord avec la [Résolution n° 15 de mai 2015](#), la Commission scientifique a conclu que la zone de l'Écosse remplissait les conditions requises par le *Code terrestre* nécessaires au recouvrement du statut de « risque maîtrisé à l'égard de l'ESB », **avec effet au 26 décembre 2018**.

Contact : [Service des statuts](#)

SANTÉ ANIMALE

► STATUTS SANITAIRES OFFICIELS

Russie - Recouvrement du statut de la « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée »



© Zosia Korcz

Suite à la réception d'une notification immédiate du Délégué de la Russie auprès de l'OIE faisant état d'un foyer de fièvre aphteuse en République de Bachkirie, le statut de « pays comportant une zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée » de la Russie, tel que reconnu par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OIE par la [Résolution n° 22 de mai 2017](#), était suspendu depuis le 30 septembre 2017.

Le Délégué de la Russie a soumis un dossier auprès de la Directrice générale de l'OIE demandant le recouvrement de son statut de « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée » conformément aux dispositions pertinentes du *Code sanitaire pour les animaux terrestres (Code terrestre)*.

La Commission scientifique pour les maladies animales a examiné, par consultation électronique entre ses membres, les informations fournies par le Délégué de la Russie. S'appuyant sur les documents fournis et en accord avec la [Résolution n° 15 de mai 2015](#), la Commission scientifique a conclu que la zone de la Russie remplissait les conditions requises par l'Article 8.8.7. du *Code terrestre* nécessaires au recouvrement de son précédent statut de « zone indemne de fièvre aphteuse où la vaccination n'est pas pratiquée », **avec effet au 20 mai 2019**.

Contact : [Service des statuts](#)

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int